# Outil 1C.1 : liste de contrôle des informations : types d’informations à collecter et à consigner (quelle que soit leur provenance)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Exemple de type de document/preuve  Les informations aux points 1 et 2 sont obligatoires pour tous. Les informations aux points 3 et 4 sont uniquement exigées si vous vous approvisionnez en matériaux extraits. Les informations aux points 5 et 6 s’appliquent aux matériaux recyclés et « grandfathered », et celles au point 7 s’appliquent aux entreprises intermédiaires/en aval. |  | Responsable de la collecte |
| 1. Renseignements sur les fournisseurs, y compris les informations relevant du devoir de diligence KYC (voir également le point COP 10)   À collecter au début de toute nouvelle relation de travail avec un fournisseur et à actualiser à intervalles réguliers. La précision des informations doit être vérifiée une fois par an au moins pour les fournisseurs basés dans des juridictions à faible risque et tous les six mois pour les fournisseurs basés dans des juridictions à haut risque.  Exemples de documents :   * Structure de l’entreprise et documents d’enregistrement. * Questionnaires KYC remplis. * Preuve des vérifications au regard des listes gouvernementales applicables pour les personnes ou organisations impliquées dans des activités de blanchiment d’argent et de fraude ou participant à des organisations illicites et/ou finançant des conflits. * Copie de l’identification officielle émise par le gouvernement (par ex. pièces d’identité pour les individus et licences d’exploitation ou numéro d’immatriculation ou d’identification fiscale pour les entreprises). |  | Toutes les entreprises  Fourniture des informations par les entreprises minières |
| 1. Informations concernant la forme, le type, le poids et la description physique des diamants/pierres de couleur   À collecter en vue de couvrir toutes les fournitures d’un fournisseur spécifique au cours d’une période définie, par ex. au moyen d’un contrat ou par colis.  Exemples de documents :   * Factures et documents de vente. * Autres documents d’inventaire. * Rapports et/ou certificats de laboratoires de gemmologie (uniquement pour les pierres polies). |  | Toutes les entreprises  Fourniture des informations par les entreprises minières |
| 1. Source d’extraction des diamants/pierres de couleur bruts.   À communiquer/collecter à une fréquence basée sur les risques. Par exemple, la plupart de ces informations peuvent être collectées à une seule reprise si vous effectuez vos achats auprès d’un fournisseur établi, et mises à jour uniquement si les circonstances du fournisseur changent ou qu’un élément est signalé dans le cadre de votre évaluation des risques ou conformément à votre procédure de révision normale.  Informations partagées par les exploitations minières avec les acheteurs  Exemples de documents :   * Licences d’exploitation minière * Documentation relative au transport par colis/ordre de transport (facultatif en cas d’approvisionnement auprès d’une exploitation minière artisanale et à petite échelle) * Preuve de participation à des initiatives d’approvisionnement responsable pertinentes (facultatif en cas d’approvisionnement auprès d’une exploitation minière artisanale et à petite échelle)   Informations collectées par les autres acteurs en amont et partagées avec les acheteurs  Exemples de documents :   * Certains/tous les documents ci-dessus auprès des exploitations minières * Certificat officiel sur le pays d’origine/certificat KPCS (disponible pour les importateurs) * Registres de l’exportateur (par colis/ordre de transport) * Contrats et/ou factures mentionnant l’exploitation minière et/ou le nom d’entreprise du fournisseur le plus éloigné en amont (par colis/ordre de transport)   *Remarque : essayez d’identifier la source de diamants/pierres de couleur la plus éloignée en amont dans votre chaîne d’approvisionnement (par ex. la mine d’origine et l’entreprise de production si possible, sinon l’entité la plus éloignée en amont). Les acteurs en amont vendant des diamants/pierres de couleur bruts d’origines diverses doivent fournir un maximum d’informations à leurs acheteurs (par ex., liste des exploitations minières, entreprises, régions/pays d’origine étayée par certains des documents susmentionnés, lorsqu’ils sont disponibles).*  *Lorsque les informations relatives à la source des diamants/pierres de couleur sont limitées ou indisponibles, adoptez l’approche « respecter ou expliquer ». Dans ce cadre, expliquez et documentez les démarches que vous avez entreprises pour obtenir des informations, ainsi que les plans d’action que vous avez mis sur pied pour améliorer vos données au fil du temps.*  *Les zones de conflit ou à haut risque (ZCHR) sont caractérisées par la présence de conflits armés, de violence généralisée, y compris la violence générée par les réseaux criminels, ou d’autres risques de préjudices sérieux et généralisés pour les personnes. Les conflits armés peuvent prendre diverses formes, comme les conflits à caractère international ou non international pouvant impliquer deux États ou plus ; il peut également s’agir de guerres de libération, d’insurrections ou de guerres civiles, etc. Les zones à haut risque peuvent comprendre des zones touchées par l’instabilité politique ou la répression, la faiblesse institutionnelle, l’insécurité, l’effondrement des infrastructures civiles et la violence généralisée. Ces zones se caractérisent souvent par des violations généralisées des droits de l’Homme et des lois nationales ou internationales. Une ZCHR peut être une région, un pays, une zone à l’intérieur d’un pays ou d’une zone qui traverse une ou plusieurs frontières nationales. Les opérations ne prennent pas nécessairement part au conflit si elles sont situées dans une ZCHR.* |  | Entreprises en amont |
| 1. Source d’extraction des diamants/pierres de couleur bruts et polis   À communiquer/collecter pour que les informations relatives aux fournitures soient toujours actualisées. Les informations provenant de fournisseurs établis doivent être mises à jour au moins une fois par an pour les diamants/pierres de couleur issus de zones à faible risque et au moins une fois tous les six mois pour les diamants/pierres de couleur issus des zones à haut risque.  Exemples de documents :   * Liste des pays, régions et entreprises de production d’où proviennent les diamants/pierres de couleurs.   *Remarque : essayez d’identifier la source de diamants/pierres de couleur la plus éloignée en amont dans votre chaîne d’approvisionnement (par ex. la mine d’origine et l’entreprise de production si possible, sinon l’entité la plus éloignée en amont, comme le négociant en pierres brutes). Demandez à vos fournisseurs de vous remettre une liste des sources et, le cas échéant, une copie des documents et justificatifs pertinents permettant de les vérifier (comme indiqué ci-dessus).*  *Lorsque les informations relatives à la source des diamants/pierres de couleur sont limitées ou indisponibles, adoptez l’approche « respecter ou expliquer » (voir ci-dessus).*  *Les zones de conflit ou à haut risque (ZCHR) sont caractérisées par la présence de conflits armés, de violence généralisée, y compris la violence générée par les réseaux criminels, ou d’autres risques de préjudices sérieux et généralisés pour les personnes. Les conflits armés peuvent prendre diverses formes, comme les conflits à caractère international ou non international pouvant impliquer deux États ou plus ; il peut également s’agir de guerres de libération, d’insurrections ou de guerres civiles, etc. Les zones à haut risque peuvent comprendre des zones touchées par l’instabilité politique ou la répression, la faiblesse institutionnelle, l’insécurité, l’effondrement des infrastructures civiles et la violence généralisée. Ces zones se caractérisent souvent par des violations généralisées des droits de l’Homme et des lois nationales ou internationales. Une ZCHR peut être une région, un pays, une zone à l’intérieur d’un pays ou d’une zone qui traverse une ou plusieurs frontières nationales. Les opérations ne prennent pas nécessairement part au conflit si elles sont situées dans une ZCHR.* |  | Entreprises intermédiaires et en aval |
| 1. Diamants/pierres de couleur polis recyclés   À collecter en vue de couvrir toutes les fournitures d’un fournisseur spécifique au cours d’une période définie.  Exemples de documents :   * Factures et documents de vente permettant d’identifier le point de retour des diamants/pierres de couleur dans la chaîne d’approvisionnement du secteur de la bijouterie-joaillerie (par ex. facture attestant que les pierres ont été achetées auprès d’une bijouterie-joaillerie privée).   *Remarque :* *les diamants/pierres de couleur recyclés sont des pierres qui ont été utilisées auparavant et qui, depuis, ont réintégré la chaîne d’approvisionnement du secteur de la bijouterie-joaillerie. Une entreprise de bijouterie-joaillerie peut acheter un article de bijouterie-joaillerie de seconde main auprès du public et le revendre directement, ou le démonter et revendre les pierres individuellement, voire les retailler et les polir avant la revente. Dans ce cas, il n’est pas nécessaire d’identifier la source d’extraction. Cependant, vous devez obtenir des documents et justificatifs adéquats prouvant que les pierres ont bel et bien été recyclées et ne sont pas des pierres « nouvellement extraites » faussement présentées comme des pierres recyclées.* |  | Entreprises intermédiaires et en aval |
| 1. Diamants/pierres de couleur bruts et polis « grandfathered »   À collecter en vue de couvrir toutes les fournitures d’un fournisseur spécifique au cours d’une période définie.  Exemples de documents :   * Factures et documents de vente permettant de vérifier que les stocks existants de diamants/pierres de couleur ont été achetés avant la date d’entrée en vigueur du COP 2019.   *Remarque : il n’est pas nécessaire d’obtenir des informations sur la source d’origine des pierres achetées avant la date d’entrée en vigueur du COP 2019, sauf s’il existe des preuves raisonnables permettant de suspecter une extraction postérieure à cette date.* |  | Toutes les entreprises |
| 1. Preuve de l’exécution du devoir de diligence par les fournisseurs en amont   À collecter uniquement aussi souvent que nécessaire pour vous assurer que vos informations restent applicables et à jour. Actualisez ces informations chaque fois que vos fournisseurs modifient leur approvisionnement et demandez une mise à jour de routine au moins une fois par an.  Exemples de documents à propos du fournisseur (tous ne sont pas requis) :   * Politique relative à la chaîne d’approvisionnement du fournisseur. * Documentation sur l’évaluation des risques. * Preuve que les audits ont été réalisés en conformité avec le Guide OCDE, couvrant les pratiques d’approvisionnement des fournisseurs marqués d’un signal d’alerte. * Preuve de la participation du fournisseur dans des initiatives et programmes sectoriels pertinents, par ex. le processus de certification des normes pour des diamants Maendeleo, l’Initiative transfrontalière de l’Union du fleuve Mano, la certification RJC. |  | Entreprises intermédiaires et en aval |